

# BAZOOKA

## Quels instruments pour la stratégie ?

PAR MOHAMED BOUHAMIDI  
mbouhamidi2001@yahoo.fr

Les assises de la stratégie industrielle auront un seul mérite : le débat engagé avec les opérateurs économiques publics et privés. Avec les limites que nous pouvons à ces opérateurs, trop près du pouvoir et sa culture de l'allégeance pour le public, trop près de leurs intérêts immédiats pour les privés. Mais il reste parmi eux des leaders et des organisations capables de transcender l'intérêt particulier pour s'élever à une vision de l'intérêt général de la nation.

Pour eux, la question de la stratégie industrielle est vraiment mal partie. La production industrielle ne représente plus que 5,5% du PIB. Autrement dit, la part de l'industrie dans le PIB est insignifiante. Nous sommes bien loin de 1978 quand nous rivalisions avec le niveau de l'Espagne. Comparez à vue aujourd'hui.

Pour atteindre ce niveau et créer une industrie sidérurgique, métallurgique, électronique, pétrochimique, mécanique, du BTP et j'en passe, le pouvoir a créé les instruments de sa stratégie : de grands groupes industriels qui allaient de la SNS à Sonelec en passant par la DNC-ANP et la création d'un secteur bancaire formaté pour ces buts et aujourd'hui perverti. Toutes les politiques ont, ensuite, tout mis en œuvre pour réduire leurs tailles, les détruire de restructuration en restructuration en dépit de la tendance historique à créer de grands ensembles pour maîtriser des branches. Ironie du sort, Metal Steel, nouveau patron d'El Hadjar, veut reconstituer la SNS pour optimiser ses profits. Quelle leçon pour nos apprentis sorciers de l'économie ! Alors, avec quels instruments, quelles armes (puisqu'on nous parle de stratégie) pouvons-nous réaliser les objectifs de mettre en place une dynamique endogène de développement et d'industrialisation ? Les premières déclarations s'opposent à un retour à l'économie administrée. Comprenez par là le retour à un secteur public capable de mener les grands investissements dont aucun privé national n'est capable et dont ne veut pas le capital financier international. Inutile d'expliquer que le secteur public ne veut pas dire économie administrée et que de grands pays capitalistes ne peuvent s'en passer dans beaucoup de secteurs. Cette prévention contre le secteur public risque de vider, d'avance, ces assises de tout réalisme «stratégique» et seulement aiguïser quelques petits appétits comparés aux investissements colossaux qu'induit toute vraie stratégie. Les buts tactiques des uns et des autres risquent de compromettre à la source les buts stratégiques. Il leur restera l'importation du fromage pour méditer.

M. B.

# PÉRISCOPE

periscoop2007@yahoo.fr

Le Soir d'Algérie - Mercredi 28 février 2007 - Page 2

## INTERDICTION CHEZ BELAÏZ

L'interdiction de recevoir les citoyens ou les amis dans les bureaux au niveau des tribunaux a été la dernière instruction adressée par Tayeb Belaïz aux présidents de cour et procureurs généraux. Cette note vise en premier lieu les juges de fond qui ne doivent plus communiquer avec les justiciables ; ces derniers se retrouvent ainsi dans une situation inédite. Les magistrats craignent le pire, c'est-à-dire qu'ils soient soumis à des contrôles ou sous surveillance sans qu'ils le sachent.



## Les listes de Hamimid

Les rumeurs vont bon train dans le milieu des journalistes de la Maison de la Presse Tahar-Djaout. Le ministre de l'Habitat Mohamed Nadir Hamimid aurait promis aux journalistes de leur dégager un quotas de logements LSP. Certains journaux ont même envoyé leurs "listes", qui devraient être validées, toutefois, par le ministre de la Communication. Le département de Djar déclare ne pas avoir pris connaissance d'un tel projet. Alors à qui profite la rumeur, en cette période de pré-campagne pour les législatives ?



## Marché annulé



D'un montant de huit millions d'euros, le contrat d'achat conclu entre la direction générale de la Protection civile et un concessionnaire de marque de voiture connu sur la place d'Alger aurait été annulé, a-t-on appris de source sûre. Selon la même source, la décision d'annulation du contrat aurait été prise d'une manière unilatérale par les responsables de la Protection civile, sur "injonction", ajoute-t-on, du département de l'intérieur.

## Boomerang

Dans son édition du mardi 27 février 2007 dans la rubrique "Périscop", votre quotidien a rapporté, sous le titre "La liste de Benyounes", une information relative à un projet de "Manifeste des démocrates républicains".

Mon nom ayant été cité à propos de ce projet, je tiens à apporter ici le démenti le plus formel à cette allégation. Pour le reste, concernant mon opinion sur le sujet, je vous renvoie à l'interview que j'ai accordée au quotidien El Watan du 22 janvier 2007.

Abdesselam Ali-Rachedi

# le HIC

lehic.dz@hotmail.com

SELON ZERHOON!  
"LES ATTENTATS À LA BOMBE, UNE PREUVE DE FAIBLESSE"

